

**SCOLARITÉ OBLIGATOIRE** Les élèves de 11e non promus à fin janvier pourraient obtenir un sursis.

# Face à la grogne générale, le canton assouplira ses exigences au semestre

**RAPPEL DES FAITS**

L'information a créé l'émoi lors de chaque séance de parents: selon la nouvelle réglementation de l'Etat, les élèves neuchâtelois en dernière année d'école obligatoire devront remplir les exigences de promotion au 1er semestre déjà pour accéder aux formations postobligatoires (notre édition du 8 novembre). Les parents ne sont pas les seuls inquiets: des directeurs d'école souhaitent que cette mesure ne soit pas appliquée.

VIRGINIE GIROUD

«Oui, nous allons tout reprendre et assouplir les exigences au 1er semestre, c'est évident. Il faut encore voir comment.»

L'information est exclusive. Face à la grogne générale, la conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti est prête à revenir en arrière et à suspendre une nouvelle mesure qui provoque inquiétudes et colère: l'exigence, pour les élèves en dernière année d'école obligatoire, de remplir les conditions de promotion à fin janvier déjà s'ils veulent accéder aux formations de type CFC en école ou maturités.

«Il faut garder une certaine sagesse et savoir reconnaître que certains points de la nouvelle réglementation sont perfectibles», confie la cheffe du département de l'Éducation.

**Acceptés provisoirement?**

La conseillère d'Etat souhaite que les élèves non promus au semestre, mais qui réussiront à remonter leurs moyennes pour la fin de l'année scolaire, puissent tout de même s'inscrire dans une filière postobligatoire. Mais avec un statut provisoire. Et sous conditions.

«Il ne faut pas oublier que nos lycées durent trois ans au lieu de quatre. Le canton s'est donc engagé



Les élèves de 11e qui ne seront pas promus au 1er semestre pourraient sauver leur peau. ARCHIVES DAVID MARCHON

«Il faut garder une certaine sagesse et savoir reconnaître que certains points de la nouvelle réglementation sont perfectibles.»

MONIKA MAIRE-HEFTI CONSEILLÈRE D'ÉTAT EN CHARGE DE L'ÉDUCATION

à respecter un certain nombre d'exigences de la Confédération», relève Monika Maire-Hefti.

Depuis le début de l'année

scolaire, de nombreux parents n'ont pas hésité à écrire directement à la conseillère d'Etat pour manifester leur inquié-

tude face à la nouvelle clause qualifiée de «guillotine». «C'est une pression énorme de fixer des exigences de promotion à fin janvier déjà!», s'inquiète un père de famille.

**Clause guillotine bancale**

Et les parents d'élèves ne sont pas les seuls à critiquer cette mesure: les directeurs des écoles obligatoires du canton de Neuchâtel demanderont à Monika Maire-Hefti d'y renoncer, lors d'une rencontre agendée au 4 décembre.

«Si les exigences de promotion au semestre sont appliquées, que va-t-il advenir des élèves qui ne seront pas promus à fin janvier?», s'interroge Xavier Humair, directeur du centre scolaire des Terreaux, à Neuchâtel. «Quelle va être la réaction des élèves s'ils doivent continuer l'année scolaire en sachant pertinemment qu'ils redoubleront?»

Xavier Humair constate que chaque année, beaucoup d'élèves se «réveillent» au deuxième semestre. «Si nous les mettons en échec à la fin du premier semestre déjà, certains pourraient baisser les bras et se décourager. C'est pourquoi nous espérons que cette mesure sera gelée.»

François Visinand, président de l'association regroupant les directeurs d'établissements scolaires du canton, estime également que cette «clause guillotine» s'abattant sur les élèves non promus au premier semestre est «bancale. Pédagogiquement, ça passe mal.»

**«Il faut s'accrocher»**

Au départ pourtant, l'idée de fixer des critères de promotion au 1er semestre avait pour but d'améliorer la motivation des élèves et de réduire le taux d'échec dans les formations postobligatoires. Les nouvelles conditions de promotion étaient le fruit d'une longue réflexion menée par un comité composé notamment des directeurs d'écoles obligatoires et postobligatoires.

Comment expliquer alors que certains de ces directeurs tirent la sonnette d'alarme seulement aujourd'hui? «Il y a le règlement théorique, et la pratique, lorsque ce règlement est mis à l'épreuve de la réalité du terrain», constate Monika Maire-Hefti.

D'ici trois semaines, les jeunes cobayes de 11e année devraient être fixés sur les exigences définitives pour accéder aux formations postobligatoires. En attendant, Xavier Humair répète à ses élèves qu'ils doivent «s'accrocher, quelle que soit la situation». ○

**NOUVEL HORAIRE Fusion de lignes de bus dans l'Entre-deux-Lacs**

Les utilisateurs de la ligne BLS La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel - Berne ne devront plus courir pour attraper leur train pour Genève. Avec la création d'une nouvelle ligne de bus dans l'Entre-deux-Lacs, voici le principal changement concernant le canton dans la nouvelle grille horaire qui entrera en vigueur le 10 décembre prochain. Incomparable avec le grand chambardement de 2016, qui avait notamment vu l'apparition de la cadence à la demi-heure entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.

La correspondance se fera désormais sur le même quai entre les trains régionaux de la ligne La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel - Berne et les InterCity en provenance ou à destination de Genève. «Actuellement, il faut changer de quai (en trois ou quatre minutes selon la demi-heure) en empruntant le sous-voies», précise Nicolas Walti, chef adjoint du Service des transports. «Avec le nouvel horaire, les voyageurs disposeront de quatre minutes pour simplement traverser le quai.» Avec des valises, des enfants ou une mobilité réduite, le transfert sera plus confortable.

L'autre changement majeur concerne la création de la ligne CarPostal 133 (Le Landeron - Marin - Saint-Blaise - Enges), qui remplacera les anciennes lignes 130 (Marin - Le Landeron) et 131 (Lignières - Enges - Saint-Blaise). «Cette décision a notamment été prise en raison du manque de fréquentation constaté entre Enges et Lignières, la plupart des habitants de cette commune empruntant la ligne 132 (La Neuveville - Le Landeron - Plateau-de-Diesse)», détaille Nicolas Walti.

Les nombreux enfants habitants à Enges mais scolarisés à Marin pourront ainsi rejoindre leur salle de classe sans devoir changer de bus. ○ PTU

**GASTRONOMIE Grosse «panne» pour le Passeport gourmand**

Victime d'une attaque informatique hier matin à 7h58, le site internet du Passeport gourmand a planté deux minutes avant le début des ventes. Celui-ci est reporté au 27 novembre à 13h.

Près de 80 000 internautes étaient connectés au site lorsque tout s'est arrêté d'un coup. «Nous avons été victimes d'un hacker», s'insurge Olivier di Natale, le directeur de GeneralMedia, la société qui produit le Passeport gourmand. Le système avait été testé pour plus de 100 000 connexions simultanées et tout fonctionnait à merveille. Avant l'attaque, donc. Le site internet a pu être remis en route en cours de matinée, mais les attaques ont continué.

Le Passeport gourmand est disponible dans les cinq régions de Suisse romande (dont Neuchâtel, Jura et Jura bernois) et permet d'obtenir de juteux rabais dans de nombreux restaurants. ○ JVG-RÉD

**COHÉSION CANTONALE** ID Régions propose un débat citoyen.

## Qu'en pensent les jeunes?

«Depuis plusieurs décennies, la cohésion cantonale fait débat: jugée absente ou malmenée, elle ne cesse de défrayer la chronique.» Les récentes votations sur les hôpitaux, le nouvel hôtel judiciaire ou l'impôt sur les frontaliers en sont la traduction dans les faits. Sur la base de ce constat, le mouvement citoyen ID Régions organise sur ce thème un forum le samedi 2 décembre à La Chaux-de-Fonds.

**Jeunes élus sur le gril**

«De quel mal souffre notre canton?» C'est l'une des nombreuses questions auxquelles tenteront de répondre de jeunes élus et des représentants des institutions de jeunes. «Comment la jeunesse vit-elle le canton? Com-

ment définit-elle la cohésion cantonale? Est-elle pour eux une finalité en soi?»

Elus au printemps dernier au Grand Conseil, Mireille Tissot-Daguette (Vert'libéraux), Sarah Blum (Parti ouvrier et populaire), Antoine Barizzi (Parti libéral-radical), Antoine de Montmolin (Parti socialiste) et Niels Rosselet-Christ (Union démocratique du centre) évoqueront la manière dont ils perçoivent cette thématique.

**Une seule région, vraiment?**

Dans un deuxième temps, les présidents des parlements des jeunes des villes du Locle, Olivia Ackermann, de La Chaux-de-Fonds, Julien Bühler, et de Neuchâtel, Elyes Hammami, débat-

tront de la vision des jeunes citoyens sur le sujet.

ID Régions propose aussi «de faire un pas de côté et de nous interroger de manière iconoclaste: est-il nécessaire de s'acharner pour une cohésion qui est dédaignée par certains selon les objets cantonaux? Ne doit-on pas cesser de s'acharner et considérer que les deux régions les plus peuplées ont définitivement une vie et une destinée complémentaires?»

La matinée sera suivie d'un débat public et d'un apéritif. ○ RÉD

La cohésion cantonale: la vision d'une jeunesse engagée, samedi 2 décembre au Club 44 à La Chaux-de-Fonds. Entrée libre, mais inscription souhaitée jusqu'au dimanche 26 novembre à idregions@arc-sa.ch

**INNOVATION**

## Un bracelet révolutionnaire

Développé avec un célèbre designer londonien par le groupe Brasport, le bracelet Noomoon ne devrait finalement pas se cantonner aux montres connectées. Son système pourrait être adopté par d'autres accessoires de sport.

Dévoilé dès septembre dernier dans certains pays, il s'en est écoulé environ 10 000 pièces à des détaillants. Quelques consommateurs ont également pu en acquérir dans le cadre d'une campagne sur le site de financement participatif Kick starter. Mais le vrai démarrage pourrait intervenir grâce à l'arrivée du produit sur la boutique en ligne de la marque et sur Amazon.

Dépourvu de boucle et de passant, le bracelet en caoutchouc de haute qualité se ferme par un système breveté permettant

d'agripper les deux brins qui s'insèrent l'un dans l'autre.

Lors du dernier salon genevois consacré à la sous-traitance horlogère, Alain Dubois, CEO du groupe Brasport, portait le bracelet, destiné au départ à l'Apple Watch, sur une montre de luxe de grande dimension. «Vous voyez, ça tient!» démontrait-il alors aux visiteurs.

Une stratégie qui semble avoir payé. Interrogé par L'«Agefi» qui publie l'information dans son édition du 23 novembre, David Vanhouteghem, directeur de Noomoon, indique que des marques horlogères s'intéresseraient au produit, de même que des entreprises actives dans le matériel de plongée et la chaussure. La marque espère écouler 40 000 pièces en 2018. ○ LOÉ